



Nom :	<i>Château Romer du Hayot</i>
Appellation :	<i>Sauternes</i>
Cépages :	<i>70% Sémillon, 25% Sauvignon et 5% Muscadelle</i>
Sol :	<i>Argilo-calcaire et graveleux</i>
Age :	<i>30 ans</i>

Historique :

Le Château Romer, situé dans la commune de Fargues, avait déjà été distingué par le fameux classement de 1855 comme un des meilleurs crus de la région de Sauternes. Ce domaine, ancienne propriété du Comte de La Myre-Mory, fit l'objet en 1881 d'un partage, et par la suite, Mr Hayot est devenu propriétaire des lots attribués à Mlle Geneviève de la Myre-Mory, à Mr Fernand de la Myre-Mory et à Mme la Comtesse de Lur-Saluces.

Les vignes du Château Romer du Hayot, situées sur une magnifique croupe argilo-graveleuse, sont constituées des cépages nobles traditionnels : Sauvignon, Sémillon et Muscadelle, et travaillés avec le souci de produire un vin d'exceptionnelle qualité, selon les méthodes pratiquées depuis bien des générations de viticulteurs. .